

LES USA POUR LA CAUSE SAHRAOUIE ?

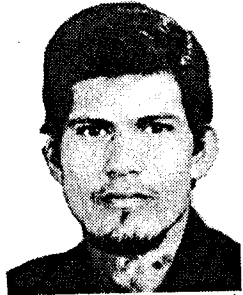
"Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" s'est-il ou non imposé dans les relations internationales? Ou bien ces relations sont-elles toujours soumises aux seules contraintes de la géopolitique? La réponse à ces interrogations, au regard de l'évolution historique du problème Sahraoui, est assurément catégorique: NON, le droit du peuple sahraoui, bien que reconnu depuis des décennies et ayant fait l'objet de différentes résolutions votées par les Nations Unies, ne s'est jamais imposé à celui, ou plutôt à ceux qui le violent délibérément: l'Espagne dans un premier temps, le royaume du Maroc aujourd'hui. Et pour cause: les relations internationales, dans ce cas d'espèce, étaient fondées sur un réalpolitik c'est-à-dire l'amitié avec le plus fort du moment, tous les acteurs sur la scène internationale -au moins ceux qui comptent-, c'est-à-dire ceux qui ont un siège permanent au Conseil de sécurité, se sont mécaniquement rangés du côté du Maroc dans la guerre qui l'oppose au peuple sahraoui. En serait-il autrement aujourd'hui et demain?

Reunis à huis clos, fin avril dernier, les quinze membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont débattu d'un projet de résolution présenté par les Etats-Unis d'Amérique soutenant les efforts de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU et de Son Envoyé spécial, M. James Baker ainsi que leur "plan pour l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental", retenu comme "solution politique optimum sur la base de l'accord entre les deux parties." Ce projet de résolution sera voté à l'unanimité (résolution 1541) par le Conseil de sécurité des Nations Unies qui réaffirme ainsi "son soutien au plan de paix pour l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental". Dans les conclusions de son rapport, M. Kofi Annan, fera remarquer d'ailleurs que l'autonomie pure et simple, préconisée par le Maroc, "a des implications totalement opposées à l'autodétermination, un droit reconnu par les Nations Unies" et qu'il "a clairement identifié la partie à l'origine de l'impasse actuelle dans la mesure où celle-ci qui a rejeté, coup sur coup différentes solutions, du Plan de règlement approuvé par le Conseil de sécurité en 1991 jusqu'au Plan de paix approuvé par le même Conseil en 2003, continue de s'arc-bouter sur une solution fondée sur une autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine."

Le revirement américain

Mais au-delà de ce point gagné par le Front Polisario, la RASD et même l'Algérie, c'est ce soudain changement de position américaine vis-à-vis de son vieil allié marocain qui retient l'attention. En vérité, le revirement américain est dû à plusieurs facteurs. D'abord, la visite historique entamée récemment par le Président algérien Abdel Aziz Bouteflika

au siège de l'OTAN marque en elle-même un réchauffement des relations entre l'Algérie non-alignée et les USA auxquels elle s'aligne déjà ne serait-ce que pour la lutte contre le terrorisme (GSPC). Ensuite, les intérêts économiques des USA en Algérie où les vannes pétrolières ont été ouvertes pour les firmes de l'Oncle Sam et Dick Cheney, le vice-président américain ne dira pas le contraire. Ensuite, il y a le travail en profondeur accompli par l'Algérie au sein du Congrès américain grâce à son groupe de pression et de soutien au peuple sahraoui comprenant des démocrates, des républicains, voire des extrémistes, qui visite régulièrement les camps de réfugiés de Tindouf. Même le 7ème art n'est pas resté insensible à la cause sahraouie avec le soutien de certains acteurs de renommée comme Angéla Jolie qui a fait don de 100.000 \$US au peuple sahraoui. C'est dire combien, le temps des amours entre Alger et Washington est bien arrivé. De même qu'autant le Proche et le Moyen Orient sont des zones très "chaudes" où les USA ont déjà une forte présence, autant l'Afrique du Nord est une zone très "calme et stable" où ces mêmes USA ont hâte de s'installer pour barrer la route à Al Qaida et ravir la vedette à la France, voire à l'Europe. Surtout que les intérêts américains vont grandissant dans ce "havre de paix" du Nord de l'Afrique où, en plus de l'accès au pétrole Algérien, le promoteur pétrole Mauritanien et pourquoi pas demain Sahraoui ont autant d'approvisionnements alternatifs qu'il faut déjà entourer de tous les soins. Naturellement l'édification du Grand Maghreb rencontre d'immenses difficultés. La question du Sahara Occidental pour être emblématique n'est pas la seule, mais le contentieux inter-maghrébin s'en trouve terriblement alourdi. Le non-règlement du conflit du Sahara Occidental est un verrou, un obstacle. Il ne peut y avoir d'évolution vers le Grand Maghreb, si l'un de ses peuples est privé de son droit à l'autodétermination. Et s'il est un sujet qui devait préoccuper les Etats-Unis d'Amérique et même le dialogue Euro-Arabe ou la conférence sur la Méditerranée occidentale, c'est bien celui-là. Cela est d'autant plus vrai que ce serait une perspective féconde que de voir renforcer les échanges internes au Maghreb, qui comptera 100 millions d'habitants au tournant du siècle. L'on comprendra donc mieux que le raffermissement des relations entre Alger et Washington, Tripoli et Washington, en plus de l'axe déjà très étroit entre Nouakchott-Washington et Tunis-Washington, est un fin calcul américain. Mais comme on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs, c'est un soutien de moins en moins aveugle que Washington apporte à Rabat dans le règlement du conflit du Sahara Occidental. Mieux les Etats-Unis ne tolèrent plus que le Maroc refuse



d'appliquer les résolutions de l'ONU et sont donc aller proposer ce projet de résolution 1541 voté à l'unanimité fin avril dernier.

C'est pourquoi, également, fort des analyses du dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU ou M. Annan reconnaît que le Maroc est "responsable de l'échec de tous les efforts de la communauté internationale" en vue de parvenir à une solution juste et pacifique du conflit du Sahara occidental, basée sur l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, le Secrétaire National du Front Polisario s'empresse déjà de mettre en garde contre la politique de "fuite en avant" du Gouvernement marocain qui expose dangereusement l'œuvre de paix entamée par l'ONU depuis 1991 au Sahara Occidental et secrète les germes d'instabilité et hypothèque les chances de développement et d'intégration de notre sous-région."

Saisissant l'occasion, après avoir tendu plus d'une perche en libérant nombre de prisonniers marocains, consenti plusieurs concessions, répondu favorablement à l'opération des échanges de visites entre les familles sahraouies sous l'égide des Nations unies, séparées depuis presque trente ans par le mur de la honte érigé par le Maroc, le Président de la RASD, M. Mohamed Abdel Aziz devait affirmer, le dimanche 23 mai dernier que son "pays est disposé à discuter avec le Maroc de ses préoccupations sécuritaires, économiques et géostratégiques s'il consent à renoncer à ses projets d'annexer le Sahara Occidental: nous lui disons que s'il est préoccupé par sa sécurité, nous sommes disposés à discuter ce thème et aussi sur les volets des richesses de notre pays et de sa position stratégique." Une volonté réelle d'en finir avec ce long conflit qui n'a d'issue que la solution politique.

La reconduction du mandat de la Minurso, dont la mission a été prorogée de six mois, serait-elle mise à profit par le Royaume du Maroc et le Front Polisario pour œuvrer à l'acceptation et la mise en œuvre du Plan?

Rappels historiques

Quoi qu'il en soit, il serait utile, pour une perception exacte du problème de faire quelques rappels historiques, à commencer par l'origine du conflit, en insistant sur deux

raisons principales, intrinsèquement liées par ailleurs, qui se sont conjuguées pour constituer le drame sahraoui. A la racine de toute l'affaire sahraouie, une violation caractérisée du droit et surtout peut-être une coupable attitude des grandes puissances: négligence, indifférence, manque de courage, mésestime de l'importance de ce qui est engagé, attentisme un peu lâche et mauvaise interprétation de leurs propres intérêts à venir. Un cocktail de dangereuses fautes humaines, sociales et politiques et finalement une "épineuse affaire" dont il est devenu difficile de sortir, si l'on ne s'en tient pas à l'essentiel: le respect des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes... Et pourtant, c'est en 1963 que le Comité spécial de décolonisation des Nations Unies avait inclus le Sahara Occidental parmi les territoires coloniaux auxquels on devait appliquer la déclaration sur la concession à l'indépendance. Mais d'une part, ni cette inclusion, ni la première recommandation de 1964 invitant l'Espagne à initier les formalités de décolonisation ni, d'autre part, la résolution de 1965 suivie en 1966 de l'approbation par l'Espagne, la puissance coloniale, du principe d'autodétermination devant le même organisme n'ont été suivies d'effet. Les instances postérieures de ladite organisation internationale demandant à l'Espagne de fixer la date du referendum correspondant n'ont été menées à bien, en raison notamment de la mort de Franco. Comme quoi, le Sahara Occidental a été le grand sacrifié de la transition espagnole. En 1974, l'Espagne annonce qu'elle va procéder au referendum d'autodétermination du peuple sahraoui, mais cette belle déclaration va voler en éclats en raison de trois considérations. D'une part les prétentions territoriales du Maroc qui sont des prétentions sur le territoire, jamais des prétentions sur la population; le Maroc n'ayant jamais su que faire de la population sahraouie. En second lieu, il s'agit d'un tout petit peuple: le dernier recensement espagnol en 1974 fait apparaître 74.000 habitants. En troisième lieu, le monde occidental aime le Maroc. Ces trois considérations font que ce plan de paix initial, simple plan de décolonisation va avorter et qu'au lieu d'avoir une seule procédure de paix, nous allons assister à de multiples procédures. En 1975, le traité de Madrid partage, sous l'égide de l'Espagne, le Sahara Occidental entre la Mauritanie et le Maroc. En 1979, la Mauritanie signe une paix séparée avec le Front Polisario et en 1980 l'Assemblée générale des Nations Unies dénonce cette occupation du Sahara Occidental par le Maroc. En 1983 la célèbre résolution AHG 104 de l'OUA va être élaborée à la suite de circonstances exceptionnelles. Il s'agit d'un avatar d'une situation où la RASD (République Arabe Sahraouie Démocratique) avait obtenu son entrée à l'OUA et

accepté de ne pas siéger pour ne pas gêner le déroulement des sommets de l'organisation. En contrepartie, l'affaire du Sahara Occidental avait été étudiée avec une particulière acuité par le sommet d'Addis Abeba et il en était ressorti la résolution AHG 104 qui comportait trois principes fondamentaux: les deux parties en conflit, le Maroc et la RASD devaient entamer des négociations. Ces négociations devaient fixer la plate-forme minimale pour faire démarrer le processus de paix. Le processus de paix devait s'enclencher par un cessez-le-feu et à partir de là aboutir à un referendum libre de toute contrainte administrative ou militaire devant se tenir sous l'égide de l'ONU et de l'OUA. Entre 1983 et 1985 cette résolution est devenue le plan de paix de toute la communauté internationale, repris par l'ONU, par le sommet des non-alignés, par l'Internationale socialiste, par toutes les organisations internationales. La résolution AHG 104 des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA, reprise dans la résolution 40/50 de l'Assemblée générale et qui a constitué le point de départ du processus de bons offices du secrétaire général de l'ONU et du président de l'OUA, sera couronnée par l'adoption du plan de paix pour le Sahara Occidental en avril 1991.

Des manœuvres dilatoires

Seulement ce plan de paix n'a jamais pu voir le jour. Le Maroc se refusant à des rencontres avec "cette bande de mercenaires" du Front Polisario. Pourtant le Front Polisario consentira à des concessions de taille lors de l'élaboration de ce plan, notamment le maintien de 65.000 soldats marocains durant la période transitoire, la présence de colons marocains dont le nombre au moment de l'élaboration du plan était plus de 150.000 personnes (combien en a-t-il transféré depuis?). Que le gouvernement marocain conserve pendant ladite période son administration et les forces para-militaires et de sécurité dans le territoire, ce qui constitue un grave facteur de coercition matérielle et psychologique. En somme toutes les exigences marocaines ont été prises en compte et le referendum prévu devait se tenir alors que chaque votant sahraoui aurait eu derrière lui 4 Marocains. La RASD avait tout accepté car elle reste confiante quant à l'issue du challenge des urnes. Lorsque l'identification du corps électoral avait commencé, le Maroc engagea de nouvelles manœuvres dilatoires pour faire échouer le processus. La pratique la politique du dossier clos, de la chaise vide. Une attitude à laquelle l'ONU ne réagit pas. Plus grave elle pêche par un excès de timidité. Est-ce parce que le problème du Sahara Occidental ne constitue pas une grande menace sur la paix dans le monde? Sans nul doute.